



BUREAU SYNDICAL
SÉANCE DU MARDI 28 FÉVRIER 2023
À 10 H 30 À AGEN

Nombre de délégués en exercice	Nombre de délégués présents	Suffrages exprimés
28	17	17

Date de la convocation : 21 février 2023

Secrétaire de Séance : Françoise LABORDE

NOM DES MEMBRES	Présence	VOTE
Présidente		
Geneviève LE LANNIC	X	P
Vice-Présidents Territoriaux		
Françoise LABORDE	X	P
Jean-Pierre VICINI		
Julie CASTILLO	X	P
Guillaume LEPERS		
Jean-Pierre MOULY	X	P
Pierre SICAUD	X	P
Pierre IMBERT	X	P
Christine SATTÀ	X	P
Délégués		
Yann BIHOUEÉ	X	P
Thierry BOZZELLI	X	P
Thierry BROUILLARD	X	P
Alain BROUILLET		

NOM DES MEMBRES	Présence	VOTE
Joël CHRÉTIEN		
Michel COUZIGOU		
Alain DALLA MARIA	X	P
Jacques DUBICKI		
Gilbert DUFOURG		
Jean-François GUILLOT	X	P
Bernard LAVERGNE		
Guillaume MOLIERAC		
Jean-Louis MOLINIÉ		
Pascal MOURGUES	X	P
Bernard PATISSOU	X	P
Gérard RÉGNIER		
Françoise RIVETTA	X	P
Aldo RUGGERI	X	P
Jean-Noël VACQUÉ	X	P

(X = Présent, P = Pour, C = Contre, A = Abstention)

Formant la majorité des membres en exercice.

DÉCISION DU BUREAU N° 23_005_B**Objet : Demandes de subventions Assainissement Collectif auprès de Eau Grand Sud-Ouest – Exercice 2023**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L 2224-7 et L. 2224-8 concernant le service Eau Potable et Assainissement Collectif ;

VU l'Arrêté inter préfectoral n° 47-2022-12-21-00001 en date du 27 décembre 2022 et ses statuts applicables au 1^{er} janvier 2023 ;

VU le Règlement Intérieur du Syndicat EAU47 approuvé par délibération du Comité du Syndicat EAU47 n° 21_076_C du 25 novembre 2021 ;

VU la délibération n°21_064_C du Comité syndical en date du 25 novembre 2021, déléguant au Bureau toutes décisions concernant l'approbation des plans de financements et la sollicitation des subventions et demandes de participations ;

VU le plan pluriannuel d'investissement 2021-2023 pour l'Eau Potable et l'Assainissement Collectif ;

VU les travaux pouvant prétendre à des aides, recensés dans le plan de financement suivant :

CONSIDÉRANT la nécessité de solliciter l'aide des partenaires financiers, notamment à **Eau Grand Sud-Ouest** pour la réalisation de ces opérations, sur la base du plan pluriannuel d'investissement 2021-2023 :

Territoire Garonne

CALONGES	Suppression Lagune et transfert des eaux usées vers STEP du bourg	195 000 €	Taux max en vigueur
----------	---	-----------	---------------------

Territoire Nord Marmande

ESCASSEFORT	Réhabilitation de la STEP	531 000 €	Taux max en vigueur
-------------	---------------------------	-----------	---------------------

Territoire Sud Lot

MONTPEZAT D'AGENAIS	Réhabilitation de la STEP	450 000 €	Taux max en vigueur
---------------------	---------------------------	-----------	---------------------

Territoire Albret

SOS	Réhabilitation réseau boulevard du Nord suite au diagnostic	180 000 €	Taux max en vigueur
-----	---	-----------	---------------------

**Après en avoir délibéré,
le Bureau Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la réalisation des opérations de travaux d'Assainissement Collectif sur le territoire syndical inscrites au plan pluriannuel d'investissement (2021-2023), selon les plans de financement ci-dessus ;

DONNE DÉLÉGATION à la Présidente pour solliciter, en vue de financer les projets, l'aide financière de **Eau Grand Sud-Ouest** ;

SOLLICITE l'autorisation de commencer les travaux avant d'obtenir l'accord de la Commission des Interventions de **Eau Grand Sud-Ouest**, sans préjuger de la décision de cette Assemblée ;

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente décision ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution ;

DIT, qu'en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre

La Présidente	La secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Françoise LABORDE